

Assemblée générale mixte et Conseil d'administration du 20 avril 2021

- **Nominations en qualité d'administrateurs de Monsieur Nicolas Hieronimus et de Monsieur Alexandre Ricard**
- **Renouvellement des mandats d'administrateurs de Madame Françoise Bettencourt Meyers, Monsieur Paul Bulcke et Madame Virginie Morgon**
- **Approbation d'un dividende de 4 euros par action**
- **Dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général à compter du 1^{er} mai 2021 décidée par le Conseil d'Administration :**
 - **Monsieur Jean-Paul Agon Président du Conseil d'Administration**
 - **Monsieur Nicolas Hieronimus nommé Directeur Général**
- **Rachat d'actions L'Oréal pour un montant maximal de 1,2 milliard d'euros et un nombre maximal de 3 millions d'actions**

L'Assemblée Générale Mixte de L'Oréal, s'est tenue ce jour à huis clos à Clichy, sans la présence physique des actionnaires, conformément aux mesures d'urgence adoptées par le Gouvernement français pour freiner la propagation de la Covid-19. L'Assemblée a été retransmise en direct sur le site internet de la Société.

L'Assemblée a adopté toutes les résolutions proposées, et notamment :

- Approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2020 ;
- Décidé la distribution d'un dividende de 4 euros par action. Ce dividende est porté à 4,40 euros pour les actions inscrites continûment au nominatif depuis le 31 décembre 2018 au plus tard et jusqu'à la date de mise en paiement du dividende, soit le jeudi 29 avril 2021 ;
- Nommé deux nouveaux administrateurs, Monsieur Nicolas Hieronimus et Monsieur Alexandre Ricard pour une durée de quatre ans ;
- Renouvelé les mandats d'administrateurs de Madame Françoise Bettencourt Meyers, Monsieur Paul Bulcke et Madame Virginie Morgon pour une durée de quatre ans.

Le Conseil d'Administration réuni à l'issue de l'Assemblée Générale a décidé, sur recommandation du Comité des Nominations et de la Gouvernance, et conformément aux annonces faites le 14 octobre 2020, de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. Monsieur Jean-Paul Agon continue d'assumer la fonction de Président du Conseil d'Administration qu'il exerce depuis 2011 et Monsieur Nicolas Hieronimus est nommé Directeur Général à compter du 1^{er} mai 2021.

Le Conseil d'Administration a rendu un hommage chaleureux à Monsieur Jean-Paul Agon et lui a fait part de sa profonde gratitude pour son bilan exceptionnel à la Direction Générale de L'Oréal qu'il assume depuis 2006. Dirigeant visionnaire et doté de grandes valeurs humaines, il a transformé en profondeur l'entreprise pour l'adapter aux défis du 21^{ème} siècle, dans le respect fidèle des fondamentaux de la Maison. Sous son impulsion, le Groupe a renforcé de manière remarquable son statut de n°1 mondial de la beauté et accéléré sa dynamique de création de valeur. En 15 ans, L'Oréal a accru sa présence et son leadership sur les marchés les plus dynamiques de la planète, en particulier en Asie. Monsieur Agon a également positionné l'entreprise à l'avant-garde du digital et du e-commerce. Convaincu que performances financière et extra-financière ne vont pas l'une sans l'autre, il a su mobiliser tous les acteurs de l'entreprise autour de son ambition de double excellence. Le Conseil d'Administration lui a exprimé sa reconnaissance pour avoir fait de L'Oréal une société performante économiquement et exemplaire en matière environnementale, sociale, éthique et sociétale.

Le Conseil d'Administration est heureux de pouvoir compter sur Monsieur Agon en tant que Président pour relever les futurs challenges de L'Oréal. Il se réjouit tout particulièrement que la solide relation de confiance et de proximité établie avec lui se poursuive à l'avenir.

Le Conseil se félicite de la nomination de Monsieur Nicolas Hieronimus qui deviendra, le 1^{er} mai prochain, le 6^{ème} Directeur Général de L'Oréal depuis sa création en 1909. Il a souligné l'expérience, la compétence et les remarquables qualités de leadership de Monsieur Hieronimus. Le Conseil pourra s'appuyer sur son expertise du marché cosmétique et sa connaissance intime de L'Oréal acquises en 34 ans de carrière au sein du Groupe ainsi que sur sa vision du futur de la beauté pour mettre en œuvre les orientations stratégiques des années à venir. Le Conseil est convaincu que Monsieur Hieronimus saura saisir toutes les opportunités d'un monde en pleine transformation pour adapter le Groupe et le réinventer dans le respect de ses valeurs, de ses engagements et de sa raison d'être « créer la Beauté qui fait avancer le monde ». Avec le plein soutien des 85 000 collaborateurs de la Maison, il conduira le Groupe vers de nouveaux et grands succès. Le Conseil a exprimé à Monsieur Hieronimus toute sa confiance et son soutien dans ses nouvelles fonctions.

Par ailleurs, le Conseil a décidé, dans le cadre de la résolution votée par l'Assemblée Générale de ce 20 avril 2021, de procéder sur une période débutant le 3 mai 2021 et pouvant s'étendre jusqu'au 30 juin 2021 (inclus), à des rachats d'actions L'Oréal pour un montant maximal de 1,2 milliard d'euros et pour un nombre maximal d'actions à acquérir de 3 millions. Les actions ainsi rachetées ont vocation à être annulées*.

Le résultat des votes et la rediffusion de l'Assemblée Générale sont disponibles sur le site www.loreal-finance.com.

* Le Document d'Enregistrement Universel de L'Oréal déposé auprès de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) le 16 mars 2021 comprend, pages 384 et 385, l'intégralité des informations devant figurer dans le descriptif du programme de rachat d'actions tel que prévu par l'article 241-2 du Règlement général de l'AMF.

« Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres L'Oréal. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant L'Oréal, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en version anglaise sur notre site Internet www.loreal-finance.com. Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations. »

Contacts L'ORÉAL (standard : 01.47.56.70.00)

Actionnaires individuels et Autorités de Marché

Monsieur Christian MUNICH
Tél : 01.47.56.72.06
christian.munich2@loreal.com

Analystes financiers et Investisseurs Institutionnels

Mme Françoise LAUVIN
Tél : 01.47.56.86.82
francoise.lauvin@loreal.com

Journalistes

Mme Domitille FAFIN
Tél : 01.47.56.76.71
domitille.fafin@loreal.com

Pour plus d'informations, veuillez consulter les banques, les sociétés de bourse ou les établissements financiers (Code I.S.I.N. : FR0000120321), ainsi que vos journaux habituels, le site Internet dédié aux actionnaires et investisseurs, www.loreal-finance.com, ou l'application mobile L'Oréal Finance, ou contacter le numéro vert : 0.800.66.66.66 (appel gratuit).
